

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de ECHILLAIS, du 13 novembre 2018 au 12 décembre 2018 inclus, soit pendant 30 jours consécutifs.

Monsieur Claude MONNET, a été désigné commissaire enquêteur titulaire par le président du tribunal administratif de Poitiers.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de ECHILLAIS, pendant la durée de l'enquête, du 13 novembre 2018 au 12 décembre 2018 inclus :

- Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de ECHILLAIS (adresse : Rue de l'Église 17620).

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de ECHILLAIS dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.ville-echillais.fr>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à [mairie@ville-echillais.fr](mailto:mairie@ville-echillais.fr). Elles sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Mairie d'Échillais

2, rue de l'Église 17620 ÉCHILLAIS

Tél. 05.46.83.03.74

Courriel : [mairie@ville-echillais.fr](mailto:mairie@ville-echillais.fr)

Site : [ville-echillais.fr](http://ville-echillais.fr)



Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de ECHILLAIS pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le mardi 13 novembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- le lundi 19 novembre 2018 de 13h30 à 17h30,
- le mercredi 28 novembre 2018 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 7 décembre 2018 de 13h30 à 17h30,
- le mercredi 12 décembre 2018 de 13h30 à 17h30.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de ECHILLAIS et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site Internet <https://www.ville-echillais.fr>.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service urbanisme à la mairie de ECHILLAIS.

Le Maire,  
Michel GAILLOT



Mairie d'Échillais

2, rue de l'Église 17620 ÉCHILLAIS

Tél. 05.46.83.03.74

Courriel : [mairie@ville-echillais.fr](mailto:mairie@ville-echillais.fr)

Site : [ville-echillais.fr](http://ville-echillais.fr)

